

SERVICE LOGEMENT ALLIANCE POLICE NATIONALE ADHERENT DEMANDEUR P.A.T.S

Si, il s'agit d'une première demande merci de prendre en compte la nécessité d'avoir un numéro unique d'enregistrement du logement. Ce numéro est personnel.
Il est la preuve que l'inscription en qualité de demandeur de logement social a été fait ainsi qu'il est une référence commune pour tous les bailleurs sociaux.

ADHERENT DEMANDEUR

Département d'affectation : _____ Service d'affectation : _____

Matricule : _____ Grade : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____

E-mail: _____ @ _____ . _____

Téléphone : ____ - ____ - ____ - ____ - ____

SITUATION ACTUELLE

- Première demande de logement
 Autre(s), motif de votre demande (3 motifs max) :

SITUATION PRIVEE

Situation matrimoniale: _____ Enfant(s) à charge : _____

Nombre de personne(s) à charge : _____

Situation du conjoint(e) ou concubin(e) : _____

Revenu fiscal (année N-1) : _____ Revenu fiscal conjoint(e) ou concubin(e): _____

Revenu mensuel : _____ Revenu mensuel conjoint(e) ou concubin(e): _____

SITUATION DE LA DEMANDE

Logement actuel occupé :

Logement Social Logement Privé Autre : _____

Numéro unique du logement à jour : Oui Non

N° : _____

Si le NUE n'est pas à jour, merci de vous rendre sur le site : www.demande-logement-social.gouv.fr

Plafond social selon revenu de référence:

PLAI PLUS PLI PLS HORS PLAFOND

Type de logement recherché:

Chambre Studio F1 F2 F3 F4 F5 F6

Capacité de loyer maximum : _____ € (revenu mensuel > à 3 fois le montant du loyer)

Département(s), commune(s) souhaité(s) :

Précision complémentaire : _____

SERVICE LOGEMENT
ALLIANCE POLICE NATIONALE
ADHERENT P.A.T.S

Charte d'engagement réciproque

INFORMATIONS RELATIVES A LA RECHERCHE DE LOGEMENT.

I) Concernant une demande de logement social :

Pour pouvoir postuler sur un logement social, le candidat doit obligatoirement faire une demande de numéro unique, valable un an à date de délivrance.

(<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/> ou en Mairie).

CE NUMERO UNIQUE EST INDISPENSABLE POUR REMPLIR UN DOSSIER AUPRES DU BUREAU DU LOGEMENT DE LA PREFECTURE DE POLICE, DE LA DRCPN, d'un bailleur social où qu'il soit sur le territoire, et pouvoir accéder à leurs parcs de logements.

II) Concernant une demande de logement d'urgence, temporaire ou privé:

Le service logement APN, parallèlement à l'accompagnement des Agents P.A.T.S, dans leur recherche de logement social, propose une offre de logements temporaires (chambres en résidence, chez des particuliers), ou de biens appartenant à des bailleurs institutionnels et privés.

Dans tous les cas, le service logement est chargé d'aider et d'épauler au mieux les demandeurs dans leur recherche de logement. Il assurera, si nécessaire, le suivi du dossier des Agents P.A.T.S. Ce suivi sera réalisé en lien avec la section de la région dans laquelle il travaille.

IMPORTANT

Toute fiche incomplète ou ne respectant pas le circuit indiqué ne sera pas traitée. L'adhérent devra être à jour de sa cotisation.

Signature du demandeur